

Quelles sont
les **missions**
de l'**Institut national**
de la **statistique** et des
études économiques ?

L'**Insee** est un **organisme public** chargé de **collecter, traiter, analyser et diffuser l'information statistique** à caractère économique, démographique ou social.

Il coordonne le système statistique français et participe aux travaux menés par les organismes internationaux, notamment Eurostat, l'Office statistique des Communautés européennes.

Pour remplir sa mission statistique en toute indépendance, il dispose d'une large **autonomie** vis-à-vis des autres administrations.

L'utilisation par l'**Insee** des renseignements individuels collectés est conforme à la loi du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Les dispositions de l'article 6 interdisent notamment toute utilisation à des fins de contrôle administratif. Afin de réduire la durée du questionnaire, les données de cette enquête peuvent être complétées par des informations administratives auxquelles l'**Insee** a accès, dans les mêmes conditions de sécurité et de garantie de la confidentialité.

À quoi servent
les informations
collectées par l'**Insee** ?

Les enquêtes de l'**Insee** servent à **alimenter**
des études économiques et sociales

qui intéressent un large public.

Les résultats sont utilisés par les :

journalistes, entreprises,
enseignants, chercheurs,
pouvoirs publics, collectivités locales,
administrations ou particuliers.

Besoin d'informations économiques et sociales ?

► **Consultez le site internet de l'**Insee** :**

www.insee.fr



► **Pour vous aider**

par courriel : rubrique "**Aide et contact**"
accessible en haut à droite de la page d'accueil

par téléphone : **09 72 72 40 00**
du lundi au vendredi de 9h à 17h (prix d'un appel local)

 **Merci** pour votre participation



Enquête

sur les

ressources

et les

conditions de vie

2019



Maquette : Insee, Pôle Enquêtes Nationales auprès des Ménages.



Mesurer pour comprendre

▷ Pourquoi cette enquête ?

Cette enquête a pour but de recueillir de l'**information** sur les **revenus** et les **conditions de vie** en France et dans les pays européens. Elle permet également de mieux **comprendre** les phénomènes de l'**exclusion sociale**, de la **pauvreté** et mieux cerner les **inégalités de ressources**.

Ces informations seront notamment **utilisées par la Commission européenne** pour évaluer l'impact social de ses politiques et de celles des États membres, mais également par les Instituts nationaux de statistique, comme l'**Insee**.

Le suivi des personnes interrogées sur plusieurs années constitue une spécificité de cette enquête. Il s'agit d'un panel.

▷ Pourquoi un panel ?

Pour comprendre la réalité de certains faits sociaux (*exemple : la proportion de personnes en situation de pauvreté qui le sont depuis plusieurs années*), il est nécessaire d'observer les parcours individuels dans la durée.

Pour analyser les évolutions individuelles (*carrière professionnelle, durée moyenne du chômage, etc.*), il faut suivre les individus chaque année, même en cas de changement d'adresse.

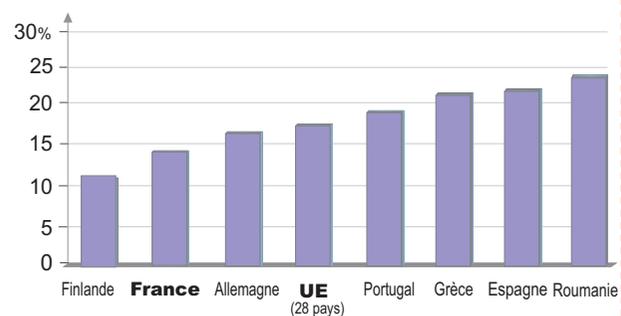
▷ Comment votre ménage a-t-il été choisi ?

Si c'est la première fois que vous répondez à cette enquête, votre logement a été tiré au sort parmi l'ensemble des logements français.

Si vous avez répondu à cette enquête l'an dernier, vous faites partie des ménages réinterrogés en 2019.

▷ Quelques résultats en 2016

Taux de pauvreté en 2016



En France, le taux de pauvreté en 2016 (13,3 %) reste **inférieur à la moyenne de l'Union Européenne des 28 pays (16,9 %)**. Il est, globalement, plus élevé dans les pays de l'Est (Roumanie 23,6 %) et du Sud (Portugal 18,3 %, Grèce 20,2 % et Espagne 21,6 %) et plus faible dans les pays du Nord de l'Europe (Finlande 11,5 %).

Définitions :

Le taux de pauvreté d'un pays est le pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté du pays (60 % du niveau de vie médian).

Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation.

Le revenu disponible comprend l'ensemble des ressources (salaires, retraites, prestations sociales, revenus financiers, etc.), net des impôts directs.

Les unités de consommation sont égales à 1 pour le premier adulte du ménage, 0,5 pour les autres personnes âgées de 14 ans ou plus et 0,3 pour les enfants âgés de moins de 14 ans.

Source : Eurostat, SILC 2017.

NB : Les calculs portent sur l'année de perception des revenus, soit 2016, et non pas l'année de collecte qui est celle utilisée dans les publications d'Eurostat.

▷ Comment va se dérouler l'enquête ?

La collecte se déroulera au cours des mois d'avril, mai et juin 2019. **Un enquêteur** vous contactera pour fixer un rendez-vous ou réaliser immédiatement l'enquête si vous êtes disponible lors de sa première visite. Il sera muni d'une **carte officielle** et **tenu au secret professionnel**. Il réalisera l'enquête sur ordinateur portable.



▷ Si vous souhaitez avoir plus de renseignements avant cette visite, vous pouvez joindre le responsable de l'enquête dans votre région. Son numéro de téléphone est précisé sur la lettre jointe à cepliant.